

Repères pour la mise en oeuvre de la recherche : le mémoire de Master

Dans le Master MEEF Mention Second degré, le travail de recherche est réparti sur 3 semestres (S1, S2 et S3) dans le cadre de l'UE3 EC Se former à et par la recherche. L'EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants (ouvrages spécialisés, revues professionnelles, revue associées à la recherche).

Le travail s'inscrit à l'intersection de champs scientifiques actuellement interrogés par la recherche en éducation (didactique, sociologie, psychologie, philosophie) et d'une question personnelle. Cette question personnelle devient progressivement, tout au long des 3 semestres, une problématique de recherche pour le mémoire de Master. Un travail bibliographique est proposé ainsi qu'une découverte et une mise en œuvre de différents cadres théoriques de recherche.

L'ensemble de ces enseignements et du travail fourni par l'étudiant donne lieu à la rédaction de fiches de lecture, d'écrits intermédiaires et d'un mémoire de Master, sanctionné par une soutenance au premier semestre de la deuxième année de Master (S3).

Objet du mémoire

Le mémoire de master permet à l'étudiant de construire une « pensée scientifique » et de se professionnaliser en mettant en œuvre une démarche de recherche à partir d'une question professionnelle identifiée lors du stage. L'étudiant qui s'investit dans ce travail d'élaboration du mémoire doit en cela d'une part faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative et d'autre part, montrer une appropriation de la démarche de recherche ainsi qu'une capacité à adopter une posture d'analyse réflexive.

La réalisation du mémoire place l'étudiant en situation de production de connaissances sur les enseignements, les apprentissages et l'éducation, tout en étant au service du collectif dans la mesure où ces travaux seront communicables à une communauté scientifique.

Le recours aux savoirs issus de la recherche articulé à un travail d'analyse méthodologique rigoureux sur des données issues du terrain vise une objectivation de la réflexion sur des problèmes professionnels rencontrés.

Les thématiques choisies avec l'aide et sous la responsabilité des directeurs et directrices de mémoires concerneront les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Les objets choisis pourront être analysés à la lumière des savoirs issus des didactiques des diverses disciplines enseignées dans le secondaire (en fonction des spécificités de chaque parcours disciplinaires). L'étudiant pourra également être amenés à travailler sur des objets liés au système éducatif, à l'épistémologie des savoirs enseignés, aux compétences de l'enseignant, à la didactique professionnelle, etc. Les choix réalisés seront en cohérence avec les thématiques et les programmes scientifiques des laboratoires d'adossement du Master MEEF ainsi qu'en lien direct avec les objets de formation des deux années de Master MEEF.

Le mémoire n'est ni un compte-rendu d'expérience, ni un rapport de stage étayé, ni un exposé présentant un champ, une méthode ou un dispositif d'enseignement...

La démarche et les caractéristiques du mémoire

La démarche mise en œuvre pour réaliser le mémoire s'appuie sur l'expérience du stage et mobilise des contenus relatifs aux différents enseignements du Master MEEF. Elle peut être présentée en quelques points :

- A partir de l'énoncé d'une thématique, des questionnements plus précis conduisent progressivement à la formulation d'une problématique de recherche ainsi qu'aux arguments qui la fondent (en lien avec des travaux déjà réalisés sur le sujet).
- L'objet de recherche une fois défini doit s'inscrire dans un ou plusieurs cadres théoriques de recherche existants.
- Les hypothèses émises à l'issue de ce travail d'objectivation débouchent sur le choix d'une méthodologie explicite de recueil et de traitement des données.
- Ces données sont analysées au moyen d'outils scientifiques en accord avec les cadres théoriques choisis.
- Les résultats produits sont discutés, interprétés et mis en perspective au regard des questions initialement posées.
- Une bibliographie présentée selon les normes en usage (APA, AFNOR) certifiera l'utilisation de sources scientifiques et institutionnelles.

Ces caractéristiques ne constituent en aucun cas le plan-type du produit fini, néanmoins, elles influenceront nécessairement l'écrit final dans son organisation.

Le mémoire de recherche remis au cours de la deuxième année de Master en S3 comportera environ 60 000 signes espaces non compris (une quarantaine de pages hors bibliographie et annexes).

Le mémoire peut être réalisé par un étudiant seul ou par deux étudiants. Dans le cas d'un travail à deux, chaque étudiant produit un écrit final. Il appartient au directeur de mémoire de définir quelles

parties du texte pourront être communes et quelles parties du travail devraient être logiquement plus conséquentes (environ 90 000 signes) ; au minimum, chaque étudiant rédigera une introduction et une conclusion individuelles. Des consignes seront précisées dans chaque parcours disciplinaire du MEEF.

Le suivi

Dans l'UE 3, l'EC Se former à et par la recherche en M1 (S1 et S2) et au premier semestre en M2 (S3) donne lieu à un accompagnement individualisé de la part des formateurs des INSPE ou des composantes (un directeur/une directrice de mémoire).

Le travail d'accompagnement prendra la forme d'un suivi collectif et d'un suivi plus personnel tout au long des trois semestres S1, S2 et S3. L'accompagnement collectif pourra se faire sous forme de séminaires.

Dès le début de la première année du Master (M1 S1), la période de début du stage doit être l'occasion de cerner et de contextualiser les problèmes. C'est à partir de données issues du terrain que l'étudiant pourra progressivement construire une problématique. A cette étape, il sera accompagné par le directeur/ la directrice de mémoire dans un travail de retour distancié et critique sur l'analyse des traces collectées dans le cadre de l'exercice professionnel.

L'évaluation du mémoire

Le travail sur le mémoire de master a une visée formative : la formation à et par la recherche se définit autant par le processus de construction du problème que par l'écrit auquel il aboutit.

La soutenance s'effectue devant un jury. Celui-ci est composé de deux personnes, dont le directeur/la directrice de mémoire. Il est à la charge du directeur/ de la directrice de mémoire de constituer le jury et de désigner un président.

Les dimensions épistémologiques, méthodologiques et la valorisation professionnelle du mémoire constitueront les principaux axes d'évaluation.

En M1, aux S1 et S2 : plusieurs types d'écrits et d'oraux pourront être évalués : fiches de lectures rédigées, écrits intermédiaires et/ ou oraux présentant le projet de recherche et d'analyse, etc. Les modalités d'évaluation seront précisées par les formateurs et formatrices de chaque parcours.

En M2, au S3, la note obtenue pour l'EC se former à et par la recherche tiendra compte de l'écrit produit et de la soutenance orale. Une grille d'évaluation de l'écrit et de la soutenance sera précisée pour chaque parcours du Master MEEF en fonction de ses spécificités.